

Étaient présents en salle pour la captation vidéo :

Madame Valérie Lamarre, présidente du conseil d'administration
Monsieur Daniel Pilon, secrétaire du conseil d'administration
Monsieur Marc Beaulieu, directeur général par intérim
Madame Diane Chainey, directrice développement de marché et soutien à la direction générale
Madame Véronique Ouellet, conseillère communications et vie associative

Président d'assemblée :

Madame Valérie Lamarre

Secrétaire d'assemblée :

Monsieur Daniel Pilon

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins d'Argenteuil a été tenue sous la présidence de Madame Valérie Lamarre, présidente du conseil d'administration, après convocation légale publiée sur le site Web de la Caisse, dans le journal local, au siège social de la Caisse et sur les médias sociaux.

Vingt-deux (22) personnes ont assisté à la présentation en direct.

L'assemblée s'ouvre à 19 h 30.

1.1. Mot de bienvenue

Mme Lamarre entame cette édition virtuelle de l'assemblée générale annuelle de la Caisse en présentant les intervenants pour la soirée.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Mme Lamarre présente le message préenregistré par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

Les règles de participation à l'assemblée sont présentées brièvement et une capsule vidéo explicative du fonctionnement de la plateforme numérique est diffusée pour permettre aux membres de s'approprier les processus de vote en direct.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Mme Lamarre présente la nécessité de nommer deux personnes scrutatrices pour assurer le respect du processus de votation et suggère Laurence Sarrazin-Turgeon et Line Monette, qui ont été familiarisées préalablement avec le processus.

La proposition d'Éric Poulin, appuyée par Marie-Josée Lapierre de nommer Laurence Sarrazin-Turgeon et Line Monette comme personnes scrutatrices, est adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Daniel Pilon, secrétaire du conseil d'administration procède à la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

La proposition de Simon Dallaire, appuyée par Manon St-Denis de poursuivre la réunion selon l'ordre du jour présenté, est adoptée.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2024

Mme Lamarre explique qu'étant donné que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse et que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, la lecture n'en sera pas faite.

Il est proposé par Deny Ouellette et appuyé par Lise St-Jean, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 soit approuvé. La proposition est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Mme Lamarre livre son message en tant que présidente du conseil d'administration de la Caisse en soulignant les moments marquants de la Caisse au courant de la dernière année. Elle évoque notamment les sujets suivants :

- Le 125^e anniversaire de Desjardins;
- Le rôle de leader socioéconomique que Desjardins a continué de jouer dans un contexte d'incertitude économique et les actions prises par la Caisse pour poursuivre son accompagnement auprès des membres et clients;
- Les nouveautés numériques contribuant à faciliter la gestion des finances de nos membres;
- L'engagement du Mouvement et les actions prises par la Caisse en matière de développement durable;
- L'engagement maintenu envers la communauté à travers les différents programmes offerts;
- Les anniversaires de service célébrés et le départ à la retraite dans l'équipe de la Caisse.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Lamarre livre le rapport suivant sur la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.

¹ Personnes intéressées : les administrateurs et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

3.3. Rapport financier

M. Beaulieu, directeur général par intérim, entame la présentation du rapport financier en présentant les faits saillants des résultats du Mouvement Desjardins pour l'année 2024. Il introduit ensuite une capsule vidéo sur les résultats financiers de la Caisse selon l'exercice se terminant le 31 décembre 2024. Il souligne également l'excellente performance de la Caisse dans la dernière année et en profite pour remercier les gestionnaires et employé(e)s pour les efforts déployés en ce sens.

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Véronique Ouellet explique d'abord l'exercice de mise à jour du Plan d'engagement et de proximité effectué par le conseil d'administration pour guider ses actions en matière d'engagement dans la communauté. Elle introduit ensuite une capsule vidéo présentant le bilan des montants versés par la Caisse en 2024 à travers le Fonds d'aide au développement ainsi que les dons et commandites.

Elle présente ensuite certains des programmes contribuant à renforcer l'engagement de la Caisse dans son milieu : le programme d'éducation financière Mes finances, Mes Choix et le programme de finance solidaire Microcrédit Desjardins aux entreprises, ainsi que les résultats régionaux de chacun de ces deux programmes. Finalement, elle présente les leviers financiers suivants : le Fonds du Grand Mouvement et la plateforme de sociofinancement La Ruche.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Lamarre invite les membres présents à soumettre leurs questions concernant les différents rapports présentés grâce à la boîte de dialogue à leur disposition.

Aucune question n'étant posée, l'assemblée se poursuit.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Avant de présenter la proposition de partage, Mme Lamarre introduit une capsule vidéo explicative sur la ristourne.

M. Beaulieu prend la parole pour présenter la recommandation du conseil d'administration au sujet de la répartition des excédents annuels s'élevant à 5 281 k\$. Il souligne ensuite aux membres que les scénarios qui seront présentés en vue de la votation sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Il explique la proposition de versement pour l'année 2024 qui s'élève à 1 138 565 \$, et est composée d'un montant de 142 897 \$ pour l'affectation au Fonds d'aide au développement du milieu et un total de 995 668 \$ en ristournes aux membres. Finalement M. Beaulieu présente les taux de ristournes permettant le versement de 995 668 \$ en ristournes aux membres.

Sur proposition dûment faite par Jean-Charles Lalande, appuyée par André Michaud, le projet de partage des excédents annuels, du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et les taux de ristournes sera soumis au vote en différé après l'assemblée générale annuelle.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Valérie Lamarre informe les membres qu'elle agira comme présidente d'élection, tel que le prévoit le règlement de la Caisse et que Daniel Pilon agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Mme Lamarre effectue d'abord un rappel sur le profil collectif enrichi dont s'est doté la Caisse afin d'assurer la représentativité des membres au sein du conseil d'administration.

Elle présente ensuite le rapport du comité de mise en candidature à la suite de l'appel de candidatures lancé le 20 janvier 2025. Elle souligne que la Caisse avait 3 postes à pourvoir, précise les critères recherchés conformément au profil collectif enrichi et informe les membres qu'à l'issue de la période d'appel de candidatures, qui a été diffusé pour une durée de 20 jours, la Caisse a reçu 3 candidatures qui se sont toutes révélées éligibles :

² Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

- Jean-Charles Lalande;
- Éric Poulin;
- René Taschereau.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Mme Lamarre informe les membres qu'un document de présentation des candidats a été déposé sur le site Internet de la Caisse et que celui-ci inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif. Elle introduit ensuite une capsule vidéo comprenant la présentation de chacun des trois candidats.

5.2.4. Élection par acclamation

Étant donné que le nombre de candidatures reçues est égal au nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration, Mme Lamarre déclare élues par acclamation les personnes candidates suivantes :

- Jean-Charles Lalande;
- Éric Poulin;
- René Taschereau.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Mme Lamarre informe les membres que la période de votation en différé pour les propositions de partage des excédents sera ouverte dès la fin de l'assemblée. Les membres de plein droit pourront enregistrer leur vote soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile. Elle informe aussi que des bornes de votation seront mises à la disposition des membres qui ne sont pas inscrits sur AccèsD, pour toute la période de votation en différé.

Elle explique que les résultats du vote seront publiés sur le site Web de la Caisse et que ceci mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif, auquel cas, elle résume la procédure qui s'en suivra.

Mme Valérie Lamarre précise que la période de votation pour les propositions de partage des excédents sera ouverte dès la fin de l'assemblée et ce pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 11 avril 2025.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Pour clore la présentation, Mme Lamarre souligne le travail des employés de la Caisse et remercie l'ensemble du personnel et des membres du conseil d'administration, ainsi que les membres pour leur implication dans les résultats positifs de la Caisse.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉ DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé, 208 membres avaient exercé leur droit de vote

La majorité des membres ayant voté en faveur du projet de partage des excédents, le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes, la proposition est adoptée à la majorité.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 9 avril 2024 à 12 h 46.